

Population Démographie

Le Bilan démographique 2011 en Bretagne Une population en hausse constante malgré l'érosion du solde naturel

Au 1^{er} janvier 2011, 3 221 000 personnes vivent en Bretagne soit 23 500 de plus qu'en 2010. Les naissances sont quasi stables mais les décès sont en hausse de 2,1 %. Le solde naturel baisse donc fortement (- 10,5 %) et désormais le Finistère rejoint les Côtes-d'Armor parmi les départements enregistrant plus de décès que de naissances.

Malgré une fécondité qui reste très légèrement supérieure à celle de la métropole, l'érosion du solde naturel tient à la structure relativement âgée de la population bretonne ainsi qu'à l'espérance de vie masculine qui reste toujours en retrait de la moyenne nationale.

La population bretonne est estimée à 3 221 000 personnes au 1^{er} janvier 2011, soit une hausse de 23 500 personnes en un an. Depuis 1999, le dynamisme démographique breton ne se dément pas, la population progressant de 0,9 % en moyenne annuelle. La région séduit toujours autant les nouveaux arrivants et l'accroissement de population est dû essentiellement à l'attractivité migratoire. L'Ille-et-Vilaine (1,2 %) et le Morbihan (1,0 %) conservent les plus fortes évolutions annuelles depuis 10 ans et ont vu, depuis 1990, leur population s'accroître respectivement d'environ 200 000 et 100 000 habitants.

La Bretagne concentre sur son territoire 5,1 % de la population de métropole. La densité est de 118 habitants

au km² soit un peu plus que la métropole (114). C'est dans les Côtes-d'Armor qu'elle est la plus faible (seulement 86 hab/km²) et dans l'Ille-et-Vilaine qu'elle est la plus élevée : 146 hab/km².

Record de naissances en Ille-et-Vilaine

En 2011, le nombre de naissances s'élève à 37 000 soit un niveau stable depuis 2009. Cependant, l'Ille-et-Vilaine dépasse, pour la première fois, le cap des 13 000 nouveaux-nés tandis que les naissances s'érodent légèrement dans les autres départements. Par suite, en Bretagne, le taux de natalité (11,6 ‰) est identique à celui de 2009 et toujours inférieur d'un point à celui de la France métropolitaine.

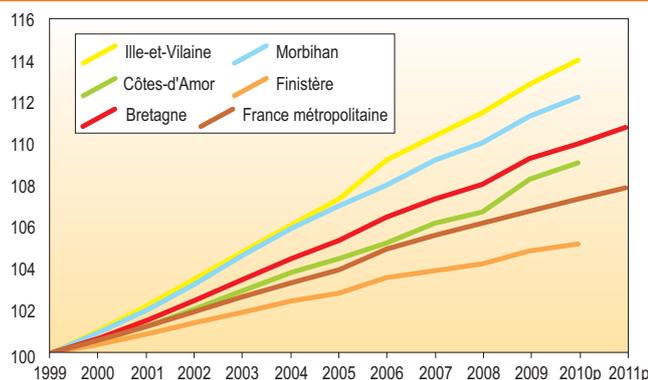
Évolution de la population entre 1990 et 2010

	Population 2010 (p)		Population 2009		Population 1999		Population 1990		Évolution moyenne annuelle (en %)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	1999 à 2010	1990 à 1999
Côtes-d'Armor	591 782	18,5	587 519	18,5	542 373	18,7	538 395	19,2	0,8	0,1
Finistère	896 662	28,0	893 914	28,1	852 418	29,3	838 687	30,0	0,5	0,2
Ille-et-Vilaine	987 465	30,9	977 449	30,8	867 533	29,8	798 718	28,6	1,2	0,9
Morbihan	722 066	22,6	716 182	22,6	643 873	22,2	619 838	22,2	1,0	0,4
Bretagne	3 197 975	100,0	3 175 064	100,0	2 906 197	100,0	2 795 638	100,0	0,9	0,4
France métropolitaine	62 791 013		62 465 709		58 518 395		56 615 155		0,6	0,4

(p) : données provisoires

Source : Insee, recensements de la population, estimations de population

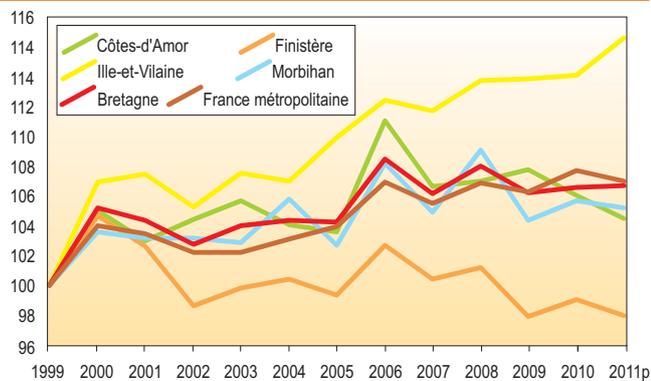
Évolution de la population bretonne (base 100 en 1999)



p : données provisoires

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2006 et 2007, estimations de population

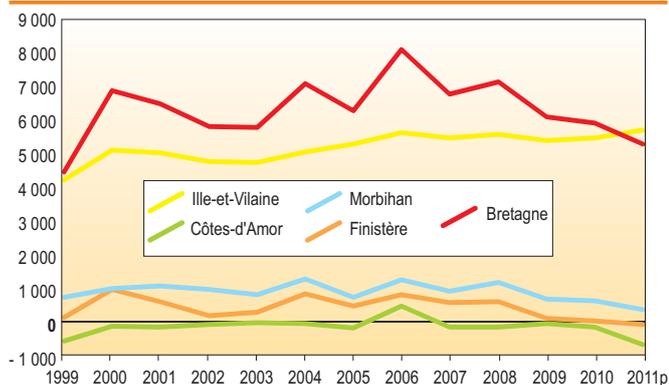
Évolution des naissances (base 100 en 1999)



p : données provisoires

Source : Insee, état civil

Solde naturel par département (en nombre)



p : données provisoires

Source : Insee, état civil

La Bretagne est la 5^e région métropolitaine pour la part des naissances hors mariage. Celles-ci dépassent pour la première fois les 60 % (contre 54 % pour la métropole). Seul le département de l'Ille-et-Vilaine est encore sous ce seuil.

L'indicateur conjoncturel de fécondité a légèrement fléchi et s'est établi à 2,01 enfants par femme, mais reste toujours très légèrement supérieur au taux métropolitain (1,99). Les Côtes-d'Armor restent le département le plus fécond avec 2,18 enfants par femme.

Les décès dépassent les naissances dans les Côtes-d'Armor et le Finistère

Le solde naturel, qui représente la différence entre les naissances et les décès, fléchit dans tous les départements sauf en Ille-et-Vilaine. Il devient même pour la première fois négatif dans le Finistère, tandis que dans les Côtes-d'Armor où il l'était de plus longue date, le déficit naturel se creuse (- 679) sous l'effet de l'augmentation du nombre de décès. Dans le Morbihan, le solde naturel reste positif mais diminue de 40 % en un an. Les décès pourraient y dépasser les naissances dans les prochaines années.

Globalement, le solde naturel breton chute ainsi de 10,5 %, soit beaucoup plus qu'en France métropolitaine (- 2,7 %).

En Bretagne, l'espérance de vie à la naissance des hommes (76,7 ans) ne parvient toujours pas à combler son retard sur celle de la métropole (77,8 ans), tandis que celle des femmes (84 ans) s'en approche. Seule l'Ille-et-Vilaine affiche une espérance de vie supérieure à la moyenne métropolitaine.

D'année en année, l'écart hommes-femmes tend à se résorber : il n'est plus que de 7,3 ans en 2009 contre 8,2 ans en 2000. Cette différence est toutefois plus forte qu'en moyenne métropolitaine (6,7 ans).

Par ailleurs, l'espérance de vie à 60 ans s'élève à 21,5 ans pour les hommes et à 26,6 pour les femmes.

Une population plus âgée

Comme dans l'ensemble de la France, la population bretonne vieillit. En 2010, l'âge moyen est de 39,4 ans pour les hommes (35,6 en 1990) et de 42,9 ans pour les femmes (39,3 en 1990), soit respectivement 0,6 et 1,2 an de plus que pour la France métropolitaine.

Les bretons de moins de 20 ans, comme ceux de 60 ans ou plus, représentent chacun un quart de la population totale. Près de 4 bretons sur 10 ont maintenant 50 ans ou plus contre seulement un tiers en 1999.

Des décès plus nombreux

Le nombre de décès, directement lié à l'âge de la population, a augmenté de 2,1 % et explique la chute du solde naturel breton. C'est dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan que les décès ont le plus augmenté (respectivement + 6,4 % et + 3,1 %), tandis qu'ils restaient à un niveau stable dans les autres départements.

Les taux de mortalité des Côtes-d'Armor et du Finistère atteignent 11 ‰ et expliquent le différentiel entre le taux breton (9,7 ‰) et le taux métropolitain (8,6 ‰). Le taux de mortalité reste toujours très inférieur en Ille-et-Vilaine (7,5 ‰) où se concentre une population plus jeune.

Très légère amélioration du nombre de mariages

Après un point bas en 2009, l'institution du mariage opère un très léger sursaut avec seulement 40 mariages domiciliés de plus sur l'année, mais reste à un niveau très bas par rapport aux quatre dernières décennies. Seuls deux départements affichent une évolution positive : les Côtes-d'Armor où la progression est la plus importante (+ 2,9 %), le Morbihan occupant la 2^e place (+ 2,1%).

En métropole, la tendance est la même avec seulement 1 870 unions supplémentaires soit une hausse de + 0,8 %.

Le taux de nuptialité breton (3,3 ‰) est toujours inférieur à celui de la France métropolitaine (3,8 ‰).

Les mariés bretons de 2010 étaient âgés en moyenne de 34,1 ans pour les femmes et de 36,5 ans pour les hommes. L'âge moyen au 1^{er} mariage est de 31,7 ans pour les femmes et de 33,4 ans pour les hommes, soit respectivement 1,7 ans et 1,6 ans de plus que la moyenne métropolitaine.

Enfin, 4 837 divorces ont été prononcés en 2011 en Bretagne, soit une baisse de 1,6 %. Cette tendance est constatée en métropole mais à un niveau moindre (seulement - 0,8 %).

Plus de Pacs que de mariages en 2010

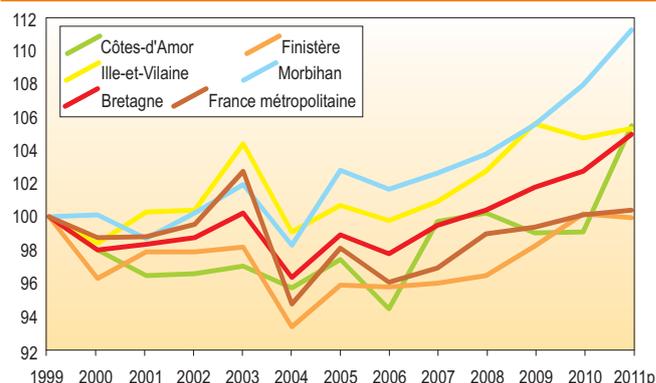
En 2010, en Bretagne, le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) enregistrés (11 302) avait dépassé celui des mariages domiciliés (10 699).

Les dissolutions de Pacs, qui avaient également progressé de 37%, ont, en 2011, connu une nouvelle hausse (+ 17 %). Cette augmentation va de pair avec l'attrait suscité par cette forme d'union. C'est surtout en Ille-et-Vilaine que les dissolutions ont le plus progressé (+ 29 %).

Le taux de progression des dissolutions en France métropolitaine est légèrement supérieur (+ 18,2 %).

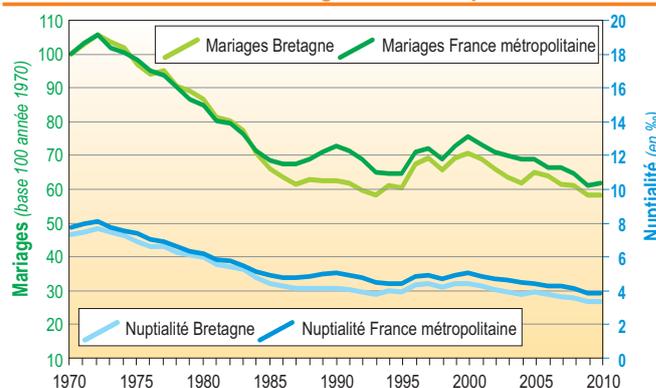
■ Robert Granger

Évolution des décès (base 100 en 1999)



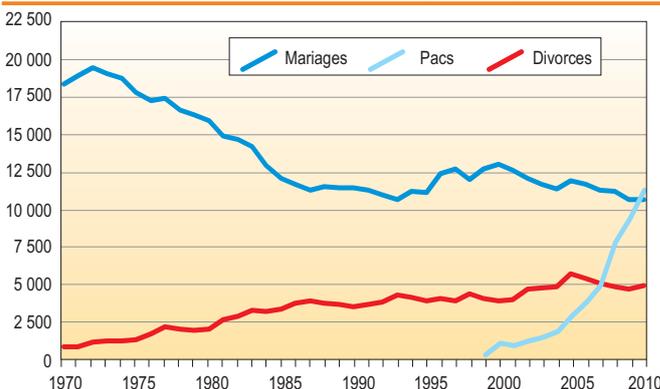
p : données provisoires
Source : Insee, état civil

Évolution du nombre de mariages et de la nuptialité



Source : Insee, état civil

Mariages, Pacs et divorces en Bretagne (en nombre)



Source : Insee, état civil - Ministère de la Justice

Bilan démographique

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier	2011 (p)	nd	nd	nd	nd	3 221 451	63 127 768
	2010 (p)	591 782	896 662	987 465	722 066	3 197 975	62 791 013
	2009	587 519	893 914	977 449	716 182	3 175 064	62 465 709
Naissances vivantes	2011 (p)	6 343	9 719	13 161	7 994	37 217	795 500
	2010	6 438	9 823	12 876	8 029	37 166	801 043
Décès	2011 (p)	7 022	9 798	7 461	7 651	31 932	539 900
	2010	6 598	9 819	7 421	7 424	31 262	538 352
Solde naturel	2011 (p)	- 679	- 79	5 700	343	5 285	255 600
	2010	- 160	4	5 455	605	5 904	262 691
Mariages domiciliés	2010	1 938	2 901	3 510	2 350	10 699	242 268
	2009	1 883	2 952	3 522	2 302	10 659	240 398
Divorces prononcés	2011	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2010	998	1 422	1 423	1 073	4 916	130 810
Pacs	2011*	1 139	2 241	2 970	1 549	7 899	142 738
	2010	1 914	3 102	4 182	2 104	11 302	203 956
Dissolution de Pacs	2011 (p)	305	604	740	293	1 942	41 352
	2010	278	532	574	276	1 660	34 989
Taux de natalité (‰)	2010 (p)	10,8	10,9	13,0	11,1	11,6	12,7
Taux de mortalité (‰)	2010(p)	11,1	10,9	7,5	10,2	9,7	8,6
Taux de solde naturel (‰)	2010	- 0,3	0,0	5,5	0,9	1,9	4,1
Taux de nuptialité (‰)	2010	3,3	3,2	3,5	3,2	3,3	3,8
Espérance de vie à la naissance des hommes	2009	76,4	75,7	78,0	76,6	76,7	77,8
Espérance de vie à la naissance des femmes	2009	83,8	83,4	84,7	84,2	84,0	84,5
Indicateur conjoncturel de fécondité	2009	2,18	1,95	1,98	2,06	2,01	1,99

(p) : données provisoires

nd : non disponible

* Par la loi du 28 mars 2011, les notaires sont désormais habilités à enregistrer les déclarations de Pacs. Ne sont comptabilisées dans ce tableau que les déclarations enregistrées auprès du Ministère de la justice et des libertés.

Source : Insee, état civil, statistiques au lieu de domicile - Ministère de la Justice

Pour comprendre ces résultats

Les statistiques du mouvement naturel sont établies au lieu de domicile, y compris pour les mariages, après exploitation des bulletins d'état civil. L'état civil permet de disposer de statistiques a priori exhaustives puisque chaque naissance, mariage et décès en France fait l'objet d'un acte civil.

- Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes arrivées sur le territoire et le nombre de personnes sorties.
- Le **solde naturel** est la différence entre les nombres de naissances et de décès domiciliés au cours de l'année.
- Le **taux de solde naturel** rapporte le solde naturel à la population totale moyenne de l'année au cours de l'année.
- Les **taux de natalité et mortalité** rapportent les nombres de naissances et décès à la population totale moyenne de l'année.
- Le **taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.
- L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Pour en savoir plus

- [Le bilan démographique 2010 en Bretagne : pour la première fois, plus de pacs que de mariages](#) / Robert Granger ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 20(2011, juillet). - 4 p.
- [La situation démographique en 2009 : mouvement de la population](#) / Catherine Beaumel, Anne Pla. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 122 (2011, juin). - 272 p.
- [Bilan démographique 2011 - La fécondité reste élevée](#) / Anne Pla, Catherine Beaumel. - Dans : *Insee première* ; n° 1385 (2012, janv.). - 4 p.
- [Un million de pacsés début 2010](#) / Emma Davie. - Dans : *Insee première* ; n° 1336 (2011, févr.). - 4 p.
- [Deux enfants par femme dans la France de 2010 : la fécondité serait-elle insensible à la crise économique ?](#) / Gilles Pison ; Ined. - Dans : *Population & Sociétés* ; n° 476 (2011, mars). - 4 p
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)
- Ined (www.ined.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédactrice en chef : Armelle Kerromès

Composition : Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2012 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2012

INSEE Bretagne

36, place du Colombier

CS 94439

35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)